

# **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Maghreb**

**Edité par  
Mohamed HADDAR**



## **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Maghreb**

**Edité par  
Mohamed HADDAR**

## TABLE DE MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| 1. Les auteurs  |     |
| 2. Mohamed HADDAR, Les OMD : nouvel agenda pour le développement ?  | 3   |
| 3. Lazhar BOUOUNY, Les OMD: fondement d'un monde meilleur.  | 12  |
| 4. Heba EL KHOULY, MDG's and the Role of Academics.   | 16  |
| 5. Ghazi BOULILA, Chaker GABSI et Mohamed HADDAR, La pauvreté régionale en Tunisie.   | 22  |
| 6. Mohamed AYADI, Houcine DELLAI et Imen MOUADDEB, Évaluation de l'impact des programmes de développement local : Application à la Forêt Tabbouba.      | 48  |
| 7. Monia GHAZALI, Impact de l'ouverture commerciale sur les inégalités de salaires entre travailleurs qualifiés et non qualifiés en Tunisie, 1975-2002. | 65  |
| 8. Lamia MOKADDEM, La croissance pro pauvres : le cas de douze pays en développement.   | 91  |
| 9. Bernard DECALUWÉ et Hélène MAISONNAVE, Education et Croissance en Afrique du Sud : Une analyse en équilibre général calculable dynamique             | 113 |
| 10. Christian MORRISSON, Le troisième objectif du Millénaire et sa réalisation au Maghreb.  | 135 |
| 11. Abdeljabar BSAIES : Courbe Environnementale de Kuznets et appréciation écologique : le cas de la Tunisie  | 149 |
| 12. Lotfi BOUZAIANE et Rim MOUELHI, Acteurs et objectifs du millénaire de développement dans les Pays du Maghreb.                                       | 171 |
| 13. Table ronde : Réflexions sur le développement au regard des OMD   |     |
| a) Mohamed HADDAR : Introduction  | 187 |
| b) Claude BERTHOMIEU : un retour nécessaire sur la nature et les causes du développement économique des Nations.  | 188 |
| c) Bernard GUILHON : Les OMD : "Une vision altruiste et humaniste".   | 190 |
| d) Daniel LABARONNE : OMD, gouvernance et développement : Des hypothèses théoriques à questionner.  | 192 |
| e) Christian MORRISSON Les OMD : Une vision sociale du développement  | 194 |
| f) Ahmed SILEM : Les OMD à l'assaut de la fatalité des deux courbes de Kuznets ?  | 196 |
| g) Jean Marc SIROEN : Les OMD sont-ils remis en cause par la crise des matières premières ?   | 199 |
| h) Patrick Plane : Les ODM : témoin des préférences internationales pour l'ordre libéral  |     |
| 14. La Déclaration du Millénaire.   | 205 |

## LES AUTEURS

### **Bernard DECALUWÉ**

Docteur en Sciences Économiques à l'Université de Louvain, Bernard DECALUWÉ a enseigné l'économie à la Faculté catholique de Mons (Belgique), à la Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'Université de Louvain (Belgique), à l'Université de Sherbrooke (Québec), à l'Université de Genève (Suisse) et, depuis 1977, à l'Université Laval, où il est professeur titulaire au département d'économie depuis 1987 et chercheur dans l'axe Développement économique, au sein du Centre de recherche en économie et finance appliquées (CREFA). Depuis 2002, il est chercheur au Centre Interuniversitaire de Recherche sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi, CIRPEE. Il a publié plusieurs livres et de nombreux articles dans des revues scientifiques canadiennes et internationales. Ses champs actuels de recherche incluent les politiques du commerce extérieur, les réformes tarifaires, les régimes de change, l'intermédiation financière et, d'une manière générale, les impacts des politiques économiques nationales et internationales sur la pauvreté, l'équité et la distribution des revenus dans les pays en développement. Outre ses publications scientifiques, il a également été membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques internationales et a été invité comme conférencier par de nombreuses organisations nationales et internationales.

### **Claude BERTHOMIEU**

Claude BERTHOMIEU, 68 ans, professeur des Universités à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, actuellement Directeur du CEMAFI (Centre d'Études en Macro-économie et Finance Internationale); études secondaires et supérieures aux Lycées Henri IV (Béziers) et Louis le Grand (Paris); diplôme d'Ingénieur de l'École Centrale de Paris (1962); séjour d'études et de recherche à l'Université de Montréal (Canada) d'octobre 1962 à juin 1963; service militaire d'octobre 1963 à mars 1965; licence en Droit (Option économie politique) Paris 1964; DES Sc. Eco Paris (1965); Doctorat d'État (Paris) déc.1967; concours d'Agrégation d'Économie (déc. 1968); professeur des Universités depuis le 1er janvier 1969 (aux Universités de Lille, Amiens puis Nice, depuis 1972); activité de recherche et de publications soutenue, notamment dans le cadre de coopérations internationales et de (très) nombreuses directions de thèses assurées (cf. C.V sur : <http://www.unice.fr/CEMAFI>).

### **Ghazi BOULILA**

Ghazi Boulila est professeur à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis. Il est diplômé de l'Université de Montréal (Ph.D). Il a enseigné à l'université de Montréal, à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis (FSEGT) et à l'École polytechnique de Tunis. Il est Research Fellow à l'Economic Research Forum (ERF). Il a été également conseiller de Ministre de l'éducation nationale et Vice doyen à la FSEGT. Il est l'auteur de plusieurs articles publiés dans des Revues internationales (International Economic Journal (2007), the Global Journal of Finance and Economics (2005), Saving and Development, Quarterly Review (2005), Review of Middle East economics and finance (2004), Revue d'économie rurale (2001) et Revue d'économie du développement (2001)), dans des documents de travail ( Université de Montréal, université de Namur et Banque Mondiale) et dans des Revues nationales. Il est également l'auteur d'un manuel de la « théorie de croissance économique (cours et problèmes) ». Ses principaux domaines de recherche sont le développement économique, la croissance économique, le commerce et la finance, la macroéconomie dans une économie ouverte et l'analyse empirique appliquée.

## **Lotfi BOUZAIANE**

Lotfi Bouzaiane est professeur de Sciences Economiques actuellement en poste à l'Université Virtuelle de Tunis où il dirige les programmes des Masters. A l'UVT, il a assuré la mise en place d'un Master de Prospective impliquant une équipe pluridisciplinaire qu'il continue à diriger depuis 2005. Pr Bouzaiane a par ailleurs piloté plusieurs études sur la stratégie de développement de la Tunisie. Ses publications académiques ont porté sur la théorie institutionnelle, la théorie des prix, la mondialisation, etc. Il a été Directeur Général de l'Institut d'Economie Quantitative au milieu des années 1990 au moment de la préparation de la zone de libre échange entre la Tunisie et l'Union Européenne.

## **Mohamed HADDAR**

Docteur d'Etat en sciences économiques de l'Université de Paris I Sorbonne, est actuellement professeur d'économie à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis, dont il a été le Doyen de 2002 à 2005. Outre ses activités universitaires, il a été pendant quelques années fonctionnaire des Nations unies. Il est Directeur du laboratoire de recherches " Prospective, stratégies et développement durable" et coordonnateur du réseau "Analyse du développement économique" de l'AUF. Ses recherches portent essentiellement sur les politiques économiques et l'économie internationale.

## **Daniel LABARONNE**

Daniel Labaronne, Maître de conférences en sciences économiques, Habilité à diriger les recherches, université Montesquieu Bordeaux IV. Ses travaux de recherche portent sur la gouvernance et les stratégies de développement. Actuellement responsable du programme de recherche franco-algérien : « Dimension culturelle du système national de gouvernance algérien ». Directeur de nombreuses thèses en co-tutelle ou co-direction. Son dernier article paru : "Privatisation de masse et abus d'une position publique à des fins privées dans les économies de l'Est en transition. Approche théorique et empirique" (avec Ben Abdelkader), *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 38, n°2, juin 2007, pp. 167-196.

## **Christian MORRISSON**

Ancien professeur aux Universités de Tunis, Clermont et Paris 1. Ancien chef de division à l'OCDE (1984 - 1994). Auteur de plusieurs articles dans *American Economic Review*, *European Economic Review*, *Economic Journal*, *Journal of Development Economics*, *Journal of African Economics*, *Journal of Comparative Economics*, *Review of Income and Wealth*, *World Development*, *Economie et Prévision*, *Revue Economique*, *Revue d'Economie du Développement*, *Revue d'Economie Politique*.

## **Patrick PLANE**

Professeur à l'Université d'Auvergne. Patrick PLANE est Directeur du Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (UMR 6587), depuis septembre 2000. Il est Directeur de Recherches au CNRS, Membre du Comité du réseau "Analyse économique et développement" de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), janvier 2003 à 2007, Membre de European Development Network, depuis 2006, Personne Ressource, depuis 2005, au Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (African Economic Research Consortium). Ses recherches portent principalement sur l'évaluation des politiques d'ajustement structurel et l'établissement de diagnostics de réformes, le rôle des entreprises publiques et sur leurs relations financières avec l'Etat, les programmes de privatisation et l'évaluation de la compétitivité des entreprises et politique de change.

## **Ahmed SILEM**

Professeur des universités à Lyon 3, Ahmed SILEM est Directeur de l'ED MIF 2000-2005, Université de LYON. Parmi ses publications on peut citer : *Lexique d'économie*, (co-direction de J.M albertini), 10<sup>ème</sup> éd. juin 2008, Dalloz, *L'économie politique, Bases méthodologiques et mécanismes fondamentaux*, A. Colin, 2006, *Histoire de l'analyse économique*, HU, Hachette, 2005, « Hachette Livre/Editis et les autres ou le triomphe de la concentration et de la globalisation » chapitre 2 du livre « *où va le livre ?* », Edition la dispute, sept 2007, coord. par J.Y. Mollier, « International Trade, Growth and convergence of Per Capita Income in Maghreb Countries », communication (en coll avec Abdelghani Ghelam) au colloque international « *Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient* » organisé par la Commission Economique pour l'Afrique des Nations-Unies (UNECA) et le GATE UMR 5824 du CNRS, Rabat 19-20 octobre 2007.

## **Jean Marc SIROËN**

Jean-Marc SIROËN, est professeur de sciences économiques à l'université Paris Dauphine (Paris, France). Ses recherches portent essentiellement sur le commerce international, les politiques commerciales, l'intégration régionale et les institutions internationales. Il travaille aux liens entre le commerce et les institutions comme la démocratie, les normes de travail, la gouvernance, le fédéralisme. Jean-Marc SIROËN a publié une centaine d'articles dans les revues académiques ou de vulgarisation et une vingtaine de chapitres dans des livres collectifs. Il a également rédigé ou édité dix livres dont "Les relations économiques internationales » (Bréal) et "La régionalisation de l'économie mondiale » (La Découverte). Il a dirigé l'école doctorale de sciences économiques de Paris Dauphine et dirige aujourd'hui deux masters d'économie (Cf site : [www.dauphine.fr/siroen](http://www.dauphine.fr/siroen))

## **LES OMD : NOUVEL AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT ?**

Mohamed HADDAR

En 2000, la quasi-totalité des dirigeants mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire "dont la finalité est de réduire la pauvreté, améliorer la santé, promouvoir l'égalité des sexes et la durabilité environnementale". Dans ce sens, les OMD constituent un ensemble d'objectifs clairs, axés sur l'amélioration des conditions de vie des populations, mesurables et assortis de délais.

### **De l'espoir et de l'enthousiasme**

De tels objectifs paraissent très louables et peu de gens peuvent s'y opposer. En septembre 2005, les OMD ont été célébrés lors du sommet des Nations unies à New York comme le symbole du nouveau paradigme consensuel sur le développement. Désormais, le vecteur de la réalisation des OMD est le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP). Ce document devient déterminant dans la fixation des objectifs, priorités et séquences de la lutte contre la pauvreté et sert de cadre pour une meilleure coordination de la coopération. Les pays, qui souhaitent bénéficier des ressources au développement doivent préparer un tel document spécifiant les objectifs relatifs à la réalisation des OMD et, en particulier, à la baisse de la pauvreté, les politiques préconisées et les moyens prévus afin d'atteindre ces objectifs.

### **Des résultats relativement décevants**

Huit ans après, les résultats obtenus dans certains des pays les plus pauvres demeureront très en dessous de ce que l'on escomptait. Au sommet de la FAO, organisé il y a deux semaines, on ne parle que de la sécurité alimentaire et de la faim. Dans la plupart des domaines visés, un retard inquiétant s'est installé dans certaines régions.

Le rapport de l'ONU sur l'Afrique et les OMD (2007) indique "qu'à mi-parcours entre leur adoption en 2000 et la date cible de 2015, l'Afrique subsaharienne n'est pas en bonne voie de réaliser l'un quelconque de ces objectifs".

1. Face à ces résultats, les OMD constituent-ils une véritable stratégie pour remédier aux situations dramatiques de pauvreté, de malnutrition, d'épidémies et d'inégalités hommes - femmes qui prévalent dans de nombreux pays du globe ?
2. Ne risque-t-on pas d'abandonner en 2015 ces OMD et de chercher autre chose ?

C'est à ces deux questions et en traitant différents domaines couverts par les OMD telles que la pauvreté, la santé, l'éducation, l'environnement et la coopération internationale, que les participants au colloque, organisé par le laboratoire de recherche 'Prospective, stratégie et développement durable', ont tenté de répondre.

### **I. La conception du développement axée quasiment sur l'économique s'est élargie au fil des ans.**

#### **Le primat de l'économique**

Durant plusieurs décennies, le développement économique s'est confondu, avec la croissance, c'est-à-dire avec l'augmentation du PNB ou du PIB, global ou par tête. Cette conception appartient au néo-libéralisme ou plus précisément à son interprétation anglo-saxonne. C'est aussi la conception des institutions internationales, plus particulièrement la Banque mondiale et le FMI.

C'est au cours de la décennie 80, sous la pression de ces deux institutions, que les "pays en développement" ont adopté des programmes d'ajustement structurel qui accordent la priorité à l'équilibre macro-économique et qui préconisent le désengagement de l'État. La réflexion est menée dans le cadre d'une logique d'allocation de ressources rares, déconnectée des fondements sociaux et culturels.

On admettait, certes, un devoir moral d'aide à l'égard des pays et des peuples défavorisés. Mais les véritables libéraux faisaient peu de souci des exigences qu'imposent la justice distributive et l'équité. Une aide économique et financière, accompagnée d'une assistance technique, était de nature à résoudre à terme, la pauvreté et le retard de développement.

### **Une déception à la hauteur des espoirs nés.**

Mais les objectifs de développement ne sont pas atteints. La croissance, à elle seule, ne pouvait réduire la pauvreté et qu'au contraire elle pouvait même l'aggraver. La dépendance technique et financière des pays "sous-développés" à l'égard des pays riches s'est accrue. Depuis plus de cinq décennies, malgré la diversité des politiques et des stratégies de développement mises en œuvre depuis la fin de la seconde guerre mondiale, malgré les nombreux efforts consentis pour "accéder au développement" le bilan, à l'exception de quelques améliorations globales et très inégales selon les régions, est affligeant, tout particulièrement pour l'Afrique subsaharienne dont le "développement humain" est en recul depuis plusieurs années : la pauvreté, la malnutrition, l'analphabétisme, ... traduisent l'échec des politiques passées à engager les processus escomptés. L'écart entre les pauvres et les riches se creuse.

L'aggravation des inégalités, au sein d'un même pays et entre pays développés et pays en développement, a redonné à l'impératif de développement une actualité et une urgence que lui avait fait perdre l'euphorie initiale née de la victoire et de l'universalisation du libéralisme. La crise de nombreux pays et les échecs des politiques sont, de plus en plus, au cœur du débat. Les nombreux échecs des stratégies passées conduisent à une interrogation en profondeur des notions de développement. D'un point de vue théorique, « l'économie du développement » est en crise.

La fracture croissante entre riches et pauvres, sans être la cause unique de l'agitation qui secoue le monde, en constitue l'un des facteurs déterminants. Les émeutes de la faim dont nous sommes, ces derniers jours, témoins et les graves menaces qui pèsent, désormais, sur toute l'humanité ont conduit l'ensemble de la communauté internationale, principalement les pays occidentaux, à admettre que les bonnes paroles et les discours rassurants ne suffisent plus, et que l'échec des politiques de développement menées depuis environ un demi-siècle, en dépit de quelques succès ici ou là, a engendré des frustrations et des ressentiments qui explosent maintenant dans des manifestations d'agressivité de moins en moins contrôlables...

### **L'élargissement de la notion de développement**

Ces situations difficiles ont poussé les économistes et, même les organisations internationales, à intégrer progressivement de nouvelles notions centrées sur l'homme tels que le développement durable et le développement humain ou le développement humain durable, constitue t-il une véritable « mutation » des concepts et des méthodes utilisés jusqu'alors ?

Nous n'évoquons pas, dans ce cadre, le fameux Rapport Brundtland de 1987 sur le développement durable, ni le « Sommet mondial sur le développement social » organisé, en mars 1995, par les Nations Unies ou le rapport du PNUD en 1997 qui estime que « le développement humain doit être mis au service de l'éradication de la pauvreté ». Je me limite à me référer aux OMD.

## **II. Les OMD : cadre de développement axé sur le développement humain**

Visant à éradiquer la pauvreté et la faim et assurer la durabilité environnementale, les OMD constituent un cadre de développement humain. Deux questions se posent :

1. Cet élargissement de la notion de développement, correspond-il à l'évolution économique, technologique et culturelle résultant de la mondialisation ?
2. Au-delà de la rhétorique du discours, les OMD constituent-ils un réel outil de développement ?

A priori, nous n'en sommes pas sûrs. Cinq arguments peuvent étayer cette thèse :

### **a) Les logiques du développement humain et de la mondialisation sont distinctes :**

Les OMD ont une logique de développement orientée à des fins humaines. La logique de la mondialisation est néolibérale, basée sur la primauté de l'économique où la concurrence est de plus en plus intense et la recherche de gains de productivité est une exigence.

### **b) Le programme de lutte contre la pauvreté n'est pas nouveau :**

Le programme de lutte contre la pauvreté n'a rien de révolutionnaire. Il constitue, pour les Nations unies, un objectif qui a marqué ses activités depuis sa création.

L'histoire de ces cinquante dernières années indique que l'objectif de lutte contre la pauvreté a été, à plusieurs reprises, réaffirmé. On peut même soutenir que l'objectif initial affiché par les Nations unies était plus ambitieux que celui fixé par les OMD.

Le Plan d'action des Nations unies pour la première décennie du développement, soit 40 ans avant la Déclaration du millénaire, se fixait pour objectif non seulement la réduction de la pauvreté mais aussi la réduction de l'écart entre pays riches et pays pauvres. Un très fort optimisme sur la possibilité de convergence rapide des pays appelés, à l'époque, sous-développés vers les niveaux de bien-être des pays développés a été clairement affiché.

Marquées par les théories de la modernisation, c'est bien la disparition de l'extrême pauvreté que les Nations unies poursuivaient, en assumant un rôle dans la mise en œuvre de politiques de développement perçues avant tout comme des politiques de rattrapage calquées sur l'expérience historique de développement des pays occidentaux. Cette vision universaliste du développement mettait l'accent sur la nécessité d'accroître l'investissement dans le secteur moderne, en supposant que les retombées positives de la croissance soutenue qui résulterait du processus d'industrialisation feraient disparaître progressivement l'extrême pauvreté.

Malheureusement, l'échec patent et répété des tentatives de réduire la pauvreté et les inégalités doit nous conduire à plus de prudence quant aux attentes concernant la réalisation des OMD. De l'aveu même des Nations unies, les progrès actuels sont décevants et contrastés.

### **c) La question des inégalités est évacuée des OMD**

La question des inégalités, au cœur des débats sur la réduction de la pauvreté dans les années 70, est absente des OMD. Pire, le glissement des politiques de développement vers des politiques de lutte contre la pauvreté non seulement évacue toute réflexion liée à la question de la redistribution, mais réaffirme le caractère central de l'objectif de croissance dans la formulation des politiques de développement.

A partir des deux hypothèses 1) la croissance est bonne pour les pauvres et 2) la libéralisation stimule la croissance, on met en avant l'existence d'un enchaînement vertueux libéralisation, croissance et réduction de la pauvreté. De ce fait, on défend un libéralisme sans entraves où la principale

mission de l'Etat est de créer le climat favorable à la croissance. Toute politique volontariste, même dans le domaine de lutte contre la pauvreté, qui pourrait mettre en péril les conditions de la croissance doit être évitée.

#### **d) La lutte contre la pauvreté a une dimension sécuritaire**

La mise en avant de l'objectif de réduction de la pauvreté résulte, depuis le fin des années quarante, de considérations sécuritaires.

Dès 1949, dans un contexte de guerre froide, le président des Etats-Unis, Truman, déclarait dans son discours présidentiel sur l'état de l'Union : *« plus de la moitié de la population mondiale vit dans des conditions voisines de la misère... leur pauvreté constitue un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions les plus prospères... les Etats-Unis doivent mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de leur réserve de connaissance technique afin de les aider à réaliser une vie meilleure à laquelle ils aspirent... »*.

Les préoccupations sécuritaires sont aussi à la base du soutien du président Kennedy à la première décennie du développement, qui constituait une tentative d'empêcher le développement de foyers de pauvreté pouvant alimenter le camp communiste, à une époque fortement marquée par l'expérience du grand bond en avant en Chine communiste, la révolution cubaine et les mouvements révolutionnaires au Sud. La réorientation des politiques de la Banque mondiale vers la satisfaction des besoins essentiels, par Mac Namara au début des années 1970, répondait aussi à la même logique.

Ces considérations sécuritaires ont été bien renforcées après les événements de septembre 2001. Koffi Annan l'exprime clairement : *« Un acte de terrorisme catastrophique, dirigé, par exemple, contre un grand centre financier dans un pays riche, pourrait réduire les chances de développement de millions de personnes à l'autre bout de la terre en déclenchant une grave crise économique qui ferait gagner du terrain à la pauvreté »*. Il ajoute, à une autre occasion : *« Il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement »*

A la Conférence internationale de la FAO sur la sécurité alimentaire, à Rome, il y a deux semaines, suite aux émeutes de la faim dans plusieurs pays, les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les décideurs à l'échelle mondiale ont débattu la question de sécurité tout court. Cette question de sécurité devient une urgence. Les déclarations des deux présidents de la Banque mondiale et du FMI, à ce sujet sont très significatives.

Dans ce cadre, les OMD sont donc indissociables de la logique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. La promotion des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la non-prolifération des armes de destruction massive, tout comme le recours à la force au nom de la « responsabilité de protéger » sont autant de moyens pour imposer des restructurations profondes des espaces nationaux et les faire converger vers un certain ordre des choses où la logique dominante est celle de l'économie mondialisée.

#### **e) L'opérationnalisation de la lutte contre la pauvreté**

La Déclaration du millénaire souligne la ferme volonté des responsables politiques du monde de délivrer leurs « semblables – hommes, femmes, enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant », de « faire du droit au développement une réalité pour tous » et de « mettre l'humanité entière à l'abri du besoin ». Le problème central n'est pas les OMD en tant que tels, car nul ne peut être contre ces huit Objectifs pour développement. Mais ces OMD sont porteurs d'une vision technocratique des politiques de développement formulées en termes de groupes cibles, de populations vulnérables, de « pauvres » passifs. Plusieurs questions demeurent sans réponse, telles que :

1. Quels sont les moyens préconisés pour réaliser un tel programme ? Concrètement, quels sont les mesures, les décisions et les actions prises qui permettent :
  - Un plus grand engagement du pouvoir politique en faveur de la réalisation des OMD
  - Une amélioration de l'allocation des ressources
  - Une amélioration de la gouvernance et la promotion du dialogue sur les politiques économiques et sociales.
  - Une mobilisation de l'aide internationale pour réduire la pauvreté.
2. Qui est chargé de la mise en place d'un tel programme ?
3. Comment l'ONU et le PNUD, en particulier, peuvent, en dehors de la contribution à la rédaction de rapports, véritablement concourir à la réalisation des OMD ?
4. Les pays développés doivent-ils rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation au moins de l'Objectif 8 visant à mettre en place un partenariat mondial pour le développement ? Sur ce sujet, il n'y a guère eu de débat sur ce qu'il importe de suivre, et qui doit le faire.

### **Les OMD : conditions nécessaires mais non suffisantes**

La réalisation des OMD est mesurée par un ensemble d'objectifs, de cibles et d'indicateurs statistiques. Cette étape est nécessaire mais non suffisante pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement. Il faut aller au delà des chiffres pour élaborer des politiques appropriées qui créent les conditions et les changements structurels fondamentaux pour l'amélioration du bien-être des pauvres et des marginalisés. Les OMD exigent un changement mais ne créent pas les conditions visant à rendre possible un réel changement nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes que les objectifs sont supposés résoudre.

Par exemple, l'objectif 3 vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Sa cible est d'éliminer les disparités entre les sexes en matière d'éducation. Or il faut plus que l'éducation des filles pour combattre la violence, la discrimination, les lois et les coutumes profondément enracinées qui causent de graves violations des droits humains de la femme. Les indicateurs qui permettent de mesurer le progrès dans la réalisation de cet objectif posent également problème. A titre d'exemple :

1. L'indicateur 9 relatif à la proportion des filles par rapport aux garçons à tous les niveaux de l'éducation ne tient pas compte des forces sociales qui éloignent les filles de l'école.
2. L'indicateur 11 relatif au pourcentage de femmes salariées dans les secteurs non agricoles ne prend pas en considération le besoin de salaires décentes, de conditions de travail et de services publics tels que la garde d'enfants, les soins de santé, la fourniture d'eau potable et le transport qui allègent les contraintes du temps de la femme supposée travailler en dehors de la maison et en même temps assurer ses responsabilités familiales.
3. L'indicateur 12 relatif à la proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national ne tient pas compte de la question fondamentale de savoir si ces femmes respectent les droits de l'Homme.

### **Grande diversité dans la qualité et l'existence des données**

En admettant cette approche statistique, faire le point des progrès accomplis jusqu'ici en vue d'atteindre les OMD et surtout à indiquer ce qu'il reste à faire est déterminé par la disponibilité et la fiabilité des données. Or malgré la spécification des objectifs, des cibles et des indicateurs, il existe de vastes lacunes qui découlent, souvent, de l'absence de ces données. Par exemple, il est difficile de répondre aux deux questions suivantes :

1. Les OMD sont-ils bien en voie d'être réalisés?

2. Les tendances que représentent les moyennes nationales reflètent-elles ce qui se passe vraiment au niveau de la pauvreté humaine et surtout reflètent-elles le sort réel des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables ?

Huit ans après la proclamation des OMD, il n'est pas certain que la plupart des pays soient statistiquement outillés pour répondre au mieux à ces questions :

- Les données relatives à la pauvreté monétaire et la mortalité infantile sont généralement plus disponibles que pour d'autres objectifs, tels que l'indicateur 16 relatif au taux de mortalité maternelle ou les données sur la durabilité environnementale (indicateurs 25 à 31) ou l'indicateur 46 relatif à la proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable.
- Même dans les domaines de l'éducation et de la santé publique, on dispose de trop peu d'informations sur les tendances et sur la qualité des services fournis. Une lacune particulièrement frappante tient à l'absence de données désagrégées sur la plupart des indicateurs. Les données sur la qualité de la vie des exclus et marginaux, des personnes handicapées ou même du quintile le plus pauvre de la population sont rarement disponibles dans la plupart des pays. Or, il est essentiel de voir comment évolue le sort des plus pauvres et des plus vulnérables. Selon les rapports du PNUD, il est particulièrement frappant de constater que les pays signalent une capacité extrêmement limitée de s'occuper des trois objectifs suivants : i) l'objectif 5 – Améliorer la santé maternelle et de la procréation, ii) l'objectif 6 – Lutter contre le VIH et le sida et iii) l'objectif 7 – Assurer un environnement durable

### **Le calcul du coût de la réalisation des OMD**

Les données sur le coût de la réalisation des OMD sont rares. L'estimation des besoins financiers de la réalisation des OMD est tout autant un exercice économique qu'un exercice politique. Un chiffre trop élevé pourrait accentuer encore le désespoir – détruire la confiance que le peuple pourrait avoir dans les OMD. Un chiffre trop faible ne paraîtrait pas réaliste. Une fois les coûts chiffrés, il reste encore à se demander qui financera la réalisation des OMD.

Dans la perspective des pays en développement, la réalisation des OMD dépend dans une large mesure de l'accomplissement de l'Objectif 8 – c'est-à-dire de la tenue par les pays développés, des engagements de lever les ressources financières nécessaires à la réalisation des OMD.

La question du calcul du coût et du financement de la réalisation des OMD est régulièrement évoquée au niveau du pays. L'aptitude des Nations Unies et des partenaires mondiaux de mobiliser des ressources d'APD supplémentaires suscite un scepticisme considérable. Ainsi, l'autorité du système des Nations Unies dépend des partenariats et des ressources qui seront mobilisées pour réaliser l'Objectif 8.

La plupart des rapports sur les OMD n'abordent pas l'Objectif 8. L'impression générale est que leurs auteurs ne se sentaient pas obligés de le faire. Par exemple, l'Objectif 8 n'est pas même abordé dans aucun des rapports sur les OMD émanant des pays d'Afrique.

Comme le DSRP est le principal document de « financement » qui devrait permettre au pays de se rapprocher des OMD, il faut s'attendre à ce que le DSRP tienne compte, dans l'établissement des besoins, des ressources financières indispensables à la réalisation des OMD. Mais il ressort de l'appréciation faite des rapports sur les OMD que cela n'est pas nécessairement le cas.

Les enjeux du développement en termes des OMD sont nombreux et il est crucial de poursuivre le débat sur ceux-ci ainsi que les politiques mises en œuvre pour les atteindre. Le problème central n'est pas les OMD en tant que tels, car nul ne peut être contre ces huit Objectifs pour le développement qui vont de la réduction de l'extrême pauvreté, à la lutte contre la faim et le sida et à l'école primaire pour tous. Mais le débat doit être mené sur les questions de la pertinence des politiques formulées pour

atteindre les OMD. A l'état actuel des choses la communauté internationale est loin d'atteindre ces objectifs. Les avancées dans ce domaine restent insuffisantes à sept ans de l'échéance. Pour quelles raisons ? S'agit-il d'une résistance, d'une opposition ou d'un manque d'engagement et de détermination pour ce projet de la part de quelques acteurs ? Comment les choses vont-elles évoluer dans le futur et quel serait le degré de réalisation de ces objectifs ? L'objectif de cet ouvrage est de contribuer à enrichir ce débat. Il est structuré en huit contributions qui couvrent cinq des huit objectifs. Les quatre premiers papiers traitent certains aspects de la pauvreté et des inégalités. Le cinquième analyse l'impact d'une augmentation des dépenses publiques en éducation sur la performance du système éducatif sud africain. La sixième contribution discute la réalisation du troisième objectif du Millénaire. Les deux derniers textes sont consacrés à l'environnement durable et à la coopération internationale. A la table ronde, huit professeurs tentent de donner idées sur le développement au regard des OMD.

1. Dans un papier intitulé "*La pauvreté régionale en Tunisie*", Ghazi BOULILA, Chaker GABSI et Mohamed HADDAR ont tenté de mesurer de la pauvreté multidimensionnelle en Tunisie et de traiter la croissance pro pauvres régionale et la possibilité de la convergence entre les gouvernorats tunisiens en termes de pauvreté. Ils ont mesuré la privation en termes des différents attributs pour chaque individu puis ils ont agrégé ces indicateurs pour obtenir un indice multidimensionnel de pauvreté pour l'ensemble de la population. Pour cela, ils ont adopté l'approche de sous ensembles flous. Enfin ils ont déterminé un indice de pauvreté basé sur la dépense par tête afin d'établir une comparaison entre une mesure multidimensionnelle de la pauvreté et une mesure unidimensionnelle. Pour mener ce travail, les auteurs ont utilisé l'enquête réalisée par l'Office National de la population et de la famille (ONFP) de 2006 qui contient des informations sur les conditions de vie des ménages. La taille de l'échantillon s'élève à 8681 ménages. 11 attributs ont été sélectionnés et classés selon 2 rubriques : possession des biens durables et conditions de logement. La deuxième partie du papier traite la croissance pro pauvres, régionale et la possibilité de la convergence entre les gouvernorats tunisiens en termes de pauvreté. Pour cela, ils analysent les courbes régionales d'incidence de la croissance monétaire et sociale afin de dégager une décomposition de la variation de la pauvreté et un taux de croissance pro pauvres pour chaque gouvernorat.

2. Dans les années quatre vingt dix, la littérature autour du lien entre l'intégration dans l'économie mondiale, le chômage et les inégalités de revenus est relativement abondante. Dans ce cadre, Monia GHAZALI dans son article "*Impact de l'ouverture commerciale sur les inégalités de salaires entre travailleurs qualifiés et non qualifiés en Tunisie, 1975-2002*" a tenté une application au cas tunisien en cherchant à analyser la relation entre l'ouverture commerciale et les inégalités salariales entre travailleurs qualifiés et non qualifiés sur la période 1975-2002. Pour cela, elle adopte, à la manière de Katz et Murphy (1992) et Autor et al. (2008), un cadre néoclassique avec une fonction de production (CES) à élasticité de substitution constante et à deux facteurs de production<sup>1</sup> : le travail qualifié (LQ) et le travail non qualifié (LNQ). Son analyse empirique indique que l'ouverture commerciale contribue à l'accroissement des inégalités de salaires en Tunisie. Ce résultat converge avec plusieurs travaux portant sur la même question dans des pays en développement. La question qui se pose alors est comment expliquer un tel phénomène en présence d'un chômage relativement élevé des travailleurs qualifiés.

3. Cherchant à réduire les inégalités entre les régions et entre les individus, la Tunisie a mis en œuvre plusieurs programmes de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, Mohamed AYADI M, Houcine DELLAÏ et Imen MOUADDEB dans "*Évaluation de l'impact des programmes de développement local : Application à la Forêt Tabbouba*" ont essayé d'évaluer les effets des programmes appliqués par l'office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord Ouest sur la population de la forêt Tabbouba. Après avoir analysé le niveau de pauvreté par l'indice composite de bien-être, ils ont évalué les effets des programmes grâce aux techniques d'appariement sur les scores de propension.

---

<sup>1</sup> Le capital est supposé complémentaire aux deux formes de travail et sera ignoré par la suite pour simplifier la présentation.

Les auteurs se sont intéressés à l'évaluation d'un programme de lutte contre la pauvreté, appliqué par l'office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord Ouest, sur la population de la forêt Tabbouba située dans une région où, selon l'enquête budget consommation réalisée en 1990, le niveau de dépenses par habitant est le plus bas de Tunisie. En 1993, on estimait que 25% de la population de la région vivaient en dessous du seuil national de pauvreté. A cette fin, les auteurs ont comparé la situation des pauvres, qui ont bénéficié de ce programme, à celle de ceux qui n'en ont pas. Après avoir étudié l'évolution des niveaux de vie des pauvres entre 1995 et 2006 en se basant sur un indice composite de bien-être (ICBE), les auteurs ont tenté d'évaluer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté en recourant à la méthode d'appariement ou du « matching » de Rosebaum et Rubin (1985)). L'analyse a montré que le niveau de vie des bénéficiaires des programmes s'est amélioré par rapport à celui des non bénéficiaires, ne serait ce que pour certains indicateurs de niveau de vie. Cependant l'existence de certains problèmes de corrélation entre certaines variables nous a privé d'évaluer l'impact de certains attributs qui contribuent au bien-être des pauvres de la région. En outre l'analyse les résultats doivent être pris avec précaution.

4. Lamia MOKADDEM analyse l'impact de la croissance économique sur la pauvreté monétaire dans douze pays en voie de développement (PED) entre 1981-2004. L'auteur a construit pour ces douze PED les indicateurs de croissance pro-pauvres de Kakwani et Pernia (2000). Ces indicateurs indiquent que la croissance joue un rôle dans la réduction de la pauvreté. Toutefois, cet impact n'est pas identique dans tous les pays. Il a beaucoup varié d'un pays à un autre et d'une période à une autre en fonction du niveau de développement et des inégalités.

5. Bernard DECALUWÉ et Hélène MAISONNAVE analysent, dans "*Éducation et Croissance en Afrique du Sud : Une analyse en équilibre général calculable*", l'impact d'une augmentation des dépenses publiques en éducation sur la performance du système éducatif sud africain et ses conséquences sur le marché du travail en utilisant un Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC) en dynamique séquentielle.

Cherchant à corriger une situation inégalitaire, héritée de l'Apartheid avec des écoles organisées selon un clivage racial et des budgets déterminés en fonction de la couleur des élèves et étudiants, les autorités publiques de l'Afrique du Sud ont adopté des mesures, dans le secteur éducatif, visant à améliorer la qualité des écoles et éventuellement à réduire les inégalités dans ce secteur et à plus long terme, à donner les mêmes opportunités d'emploi pour toutes les races sur le marché du travail. Dans ce cadre, les auteurs ont tenté d'analyser l'impact d'une augmentation des dépenses publiques dans les secteurs éducatifs tertiaire et secondaire, respectivement de 20% et de 10% sur les différents ménages sud africains ainsi que les impacts à long terme de cette politique sur le marché du travail. Leur analyse indique, qu'à court terme, l'augmentation des dépenses publiques dans les secteurs secondaire et tertiaire améliore la qualité de l'éducation dans ces secteurs, incite les étudiants à poursuivre leurs études du fait de l'espérance d'un meilleur salaire pour une meilleure qualification et crée des effets positifs sur l'économie. A long terme, la population sud africaine, et en particulier les African, devient plus qualifiée. Cependant l'économie ne crée pas suffisamment d'emplois et par conséquent, une partie de ces nouveaux qualifiés se retrouve au chômage.

6. Christian MORRISSON dans son papier intitulé "*Le troisième objectif du Millénaire et sa réalisation au Maghreb*" s'est intéressé à la réalisation du troisième objectif du Millénaire du Développement, qui consiste à faire disparaître les inégalités entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'accès à l'emploi et au pouvoir politique. Considérant que l'accès à l'éducation, à la santé... dépend des institutions sociales (I.S), l'auteur a cherché à vérifier, à partir d'un échantillon de 21 pays musulmans, si la religion joue le même rôle, favorable ou non à ces disparités. Au terme de son analyse, l'auteur esquisse une typologie des 21 pays musulmans en se référant, à la fois, au troisième objectif du Millénaire et aux I.S.

7. Après avoir rappelé, brièvement, la Courbe Environnementale de Kuznets (CEK) ainsi que quelques résultats empiriques, entrepris dans un souci de sa validation et leurs critiques,

Abdeljabar BSAIES tente, sur la base des données établies par la banque mondiale (WDI 2006), d'apporter une validation empirique à la CEK en Tunisie, à l'équation d'Ehrlich élargie et à l'empreinte écologique dans sa relation avec l'IDH. Le test empirique indique l'existence de la CEK. De plus, la courbe exprimant la relation  $Co_2$ /revenu a la forme en U renversé. Mais cette courbe n'a pas pris en considération les modes de consommation et leurs liens avec l'environnement. Les résultats du test l'équation d'Ehrlich, révèlent des implications mitigées. Par contre l'approche par l'empreinte écologique retient ces modes.

8. Suivant la démarche proposée par Michel Godet pour l'analyse du jeu des acteurs d'un système donné, Lotfi Bouzaiane et Rim Mouelhi, dans leur article intitulé "Acteurs et objectifs du millénaire de développement dans les Pays du Maghreb", ont identifié une liste de 17 acteurs jouant un rôle important pour la réalisation, ou non, des OMD au Maghreb. Ils ont, par la suite, évalué leurs rapports de force en mesurant la capacité d'influence de chacun sur les autres par la construction d'une matrice d'influences directes dans laquelle sont évaluées, dans la situation actuelle, les influences et les dépendances entre chaque couple d'acteurs. Le remplissage de cette matrice a été fait par un groupe d'experts multidisciplinaires. L'analyse indique que la réalisation, ou non, des OMD va dépendre fortement de projets et de priorités des acteurs externes tels que l'UE, les puissances dont l'importance et la présence dans la région est en phase émergente (Chine, Canada, États Unis ...), la communauté scientifique et les organisations internationales sociales. Ces acteurs sont au cœur du jeu. Si ces acteurs sont déterminés et mobilisés pour ce projet, celui-ci a de forte chance d'aboutir. Dans le cas contraire, il aura tous les risques de ne pas se concrétiser. Les organisations internationales économiques sont dans une position de rapport de force favorable. L'analyse indique aussi un déficit de mobilisation autour des OMD. Les Médias maghrébins sont dénués de toute influence interne, et, partant, de toute emprise sur l'avenir des OMD. Le rôle des Etats du Maghreb est d'opérer les changements nécessaires et les réformes institutionnelles et de bonne gouvernance, pour une mobilisation généralisée et active de leurs populations. Une mise en place d'une politique de communication et de conscientisation efficace et transparente, dans ces pays, est nécessaire afin de dynamiser le processus de réalisation des OMD.

## **Les OMD : fondement d'un monde meilleur**

Lazhar BOUOUNY<sup>2</sup>

**Mesdames, Messieurs,**

Je suis heureux de me trouver parmi vous dans cette séance d'ouverture du 4<sup>ème</sup> colloque international organisé par le laboratoire *Prospective, stratégie et développement durable* sur : *les objectifs du Millénaire pour le développement : progrès et perspectives (le cas des pays maghrébins)*.

Je voudrais féliciter ce laboratoire de recherche pour la qualité et la régularité de ses activités. Je tiens aussi à saluer la participation du PNUD, de la Commission Européenne, de l'AUF et de la Fondation Hans Seidel. Je souhaite la bienvenue à tous nos invités qui ont bien voulu apporter leurs contributions à cet effort de réflexion collective. J'exprime toute ma considération à tous les chercheurs et à tous les doctorants tunisiens d'avoir participé à cette rencontre.

**Mesdames, Messieurs,**

Quels sont les objectifs du millénaire pour le développement tels qu'ils ont été définis par l'ONU ?

La Déclaration du Millénaire, adoptée au sommet du Millénaire à New York en Septembre 2000 et signée par tous les Chefs d'Etats et de gouvernements, y compris la Tunisie, définit les Objectifs du Millénaire pour le Développement afin de favoriser un climat propice au développement. Ces objectifs sont au nombre de huit, à atteindre à l'horizon 2015 :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim,
- assurer l'éducation primaire pour tous,
- promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes,
- réduire la mortalité infantile,
- améliorer la santé maternelle,
- combattre le sida, le paludisme et d'autres maladies,
- assurer un environnement durable,
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Ces objectifs constituent le fondement d'un monde meilleur, à visage plus humain, géré d'une manière plus équitable et plus solidaire.

**Mesdames, Messieurs,**

La Tunisie a fait de la modernisation de la société un enjeu majeur de ses options politiques, économiques et sociales. C'est pourquoi notre pays s'est aligné rapidement sur les conventions internationales relatives aux droits économiques, sociaux et politiques des citoyens. Dans ce domaine, les réalisations de la Tunisie sont nombreuses, comme on peut le démontrer à travers la grille des Objectifs du Millénaire.

Le premier Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement établi en **2004**, indique que la Tunisie devrait atteindre, ou dépasser les différents objectifs de la

---

<sup>2</sup> Professeur, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie

communauté internationale, et signale notamment *"qu'une priorité doit être accordée à la réduction des disparités régionales par le ciblage des zones les moins performantes, particulièrement les régions du Centre Ouest et du Sud"*.

En fait, notre pays a fait du développement régional une priorité en harmonie avec les exigences d'une grande ouverture de la Tunisie sur l'économie mondiale. Cette tendance a été consolidée pendant les IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> Plans de développement économique et social et encore davantage dans le XI<sup>ème</sup> plan (2007-2011). L'objectif est de faire des régions des foyers de dynamisme, des lieux de production, d'intégration et de bien-être.

Depuis 1997, l'Etat s'est employé à mettre en place un environnement susceptible de dynamiser le développement dans les régions, de diversifier leur base économique, d'implanter des pôles universitaires et centres de formation professionnelle et de lancer des programmes spécifiques pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Le XI<sup>ème</sup> Plan (2007-2011) se fixe comme objectif de rendre compétitives les régions pour insuffler un rythme plus élevé à la croissance.

Dans le cadre de la stimulation de l'initiative privée et de l'amélioration du rythme de créations d'entreprises et de promotion de l'investissement dans les régions, le Chef de l'Etat a annoncé, dans son discours du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Changement, sa décision de relever de 4 à 5 millions de dinars, les plafonds des investissements éligibles aux interventions du Fonds de promotion et de décentralisation industrielle, au profit des nouveaux promoteurs et des petites et moyennes entreprises, et de relever les plafonds des primes d'investissement pour les porter à un million de dinars dans les régions de développement régional prioritaires.

Dans ce même cadre, il a ordonné de porter le taux de participation du Fonds de promotion et de décentralisation industrielle au capital des petites et moyennes entreprises installées dans les zones prioritaires de développement régional de 30 à 40% du capital initial.

Dans le but de renforcer les fondements du développement dans les zones et régions prioritaires, de manière à répondre aux caractéristiques des demandeurs d'emplois dans ces régions, le Chef de l'Etat a ordonné d'allouer 500 millions de dinars, au cours de la décennie à venir, pour la réalisation de nouveaux programmes de développement intégré dont les interventions couvriront les zones communales et non communales.

### **Mesdames, Messieurs,**

La pauvreté en Tunisie a considérablement reculé. Le revenu annuel moyen par habitant a enregistré une progression continue, au taux de 7,3% en moyenne par an depuis 1987, et le taux de pauvreté est tombé à 3,8%, grâce à une politique de solidarité et à un meilleur ciblage des subventions et des programmes d'aide et d'assistance aux catégories les plus nécessiteuses. C'est ce qui a permis à notre pays de devenir un modèle en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté.

La Tunisie a aussi accompli un effort remarquable pour l'amélioration des conditions de vie. En 1966, le taux des logements rudimentaires était de l'ordre de 44%. En 2007, il est de 0,67% seulement.

Par ailleurs, il est important de noter que la Tunisie a résolu définitivement le problème de la sécurité alimentaire depuis le début des années 60, le pays n'ayant plus connu de pénurie alimentaire ni sur le plan national, ni sur le plan régional. La situation nutritionnelle de la population ne cesse de s'améliorer et de s'homogénéiser.

### **Mesdames, Messieurs,**

Depuis l'indépendance, la Tunisie a inscrit l'éducation comme une priorité fondamentale et un droit pour tous.

Avec un taux de plus de 98%, presque la totalité des enfants âgés de 6 ans sont actuellement scolarisés. L'objectif de donner à tous les enfants, filles et garçons, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires est donc atteint bien avant l'échéance de 2015.

Au niveau de l'enseignement supérieur, des pas importants ont été franchis. Aujourd'hui, 36,2% des jeunes sont scolarisés aux universités. Il s'agit de plus du tiers de la tranche d'âge 19-24 ans. 59,1% de ces étudiants sont des filles.

D'autre part, l'enseignement supérieur met annuellement sur le marché de l'emploi un nombre croissant de diplômés des universités. Ils étaient 59000 en juin 2007. Ils seront certainement plus de 100.000 en 2014. Les 2/3 de nos demandeurs d'emplois sont des diplômés du supérieur. Ce qui constitue en soi une richesse pour le pays et un défi à relever en termes d'insertion professionnelle et de compétitivité de l'entreprise tunisienne.

### **Mesdames, Messieurs,**

50 ans après sa promulgation, le Code du Statut Personnel a permis à la Tunisie d'être un pays pionnier en matière de droits de la femme dans le monde arabo-musulman.

La femme tunisienne est présente avec des proportions notables sur le plan politique, avec 22,7% des membres de la chambre des députés, 16% des membres du Conseil Economique et Social et 21% des conseillers municipaux. Elle est également présente dans les domaines socioprofessionnels : 51% des enseignants du primaire, 48% des enseignants du secondaire et 42% des enseignants du supérieur. Sa part a atteint 42% dans les professions médicales, 31% des avocats, 27% des magistrats. Enfin, sa part est de 32% dans l'agriculture et 43% dans les industries manufacturières.

La femme tunisienne constitue un symbole de la modernité et un des piliers de la République, dans la mesure où le concept de citoyenneté ne peut avoir la plénitude de son sens sans la citoyenneté de la femme.

### **Mesdames, Messieurs,**

Le taux d'encadrement sanitaire a été particulièrement amélioré en Tunisie : le nombre de médecins par habitants est passé en 1956 d'un Médecin pour 6557 habitants à un médecin pour 1156 habitants en 2004.

De 1975 à 2004, le taux de mortalité infantile est tombé de 100‰ à 20‰, et à 18,4‰ en 2007. Ce net recul témoigne du progrès général de la santé mais également de l'amélioration du niveau de vie de la population.

L'espérance de vie à la naissance a augmenté pour atteindre, actuellement, 74 ans, contre 67 ans en 1984, et l'on s'attend à ce qu'elle se rapproche de 80 ans à l'horizon de l'année 2020.

### **Mesdames, Messieurs,**

La Tunisie a engagé une politique particulièrement vigoureuse pour améliorer la santé maternelle. Les résultats sont remarquables avec des taux d'accouchement en milieux assistés qui augmentent régulièrement, une couverture prénatale et postnatale qui s'améliore et une prévalence contraceptive qui se généralise.

Les disparités régionales ne relèvent pas souvent d'un manque dans les infrastructures, mais s'expliquent beaucoup plus par des comportements sociétaux qui nous indiquent que nous sommes en présence de régions d'ouverture et de régions où les pesanteurs socio - culturelles sont encore lourdes.

La conjugaison des effets de l'urbanisation, de la politique du planning familial, l'élévation du niveau de vie et la généralisation des équipements de santé ont fait que le taux d'accroissement naturel atteint actuellement 1,21% (2007).

L'indice synthétique de fécondité (I.S.F) est passé de 7,7 en 1966, à 2 en 2004 : une baisse globale qui est le fruit de la politique de planification familiale basée à la fois sur des campagnes de sensibilisation sociale et sur un investissement dans l'infrastructure sanitaire.

### **Mesdames, Messieurs,**

Depuis deux décennies, la Tunisie a fait du développement durable une option fondamentale. Au cours du XIème Plan, le pays envisage :

- d'améliorer le taux de raccordement au réseau d'assainissement, et d'augmenter le nombre de stations d'épuration et le volume des eaux traitées
- de porter la moyenne d'espaces verts par habitants,
- de créer davantage de parcs urbains,
- de lutter contre les poches de pollutions et protéger l'environnement
- mettre à niveau sur le plan environnemental les entreprises industrielles
- et enfin, renforcer la protection des plages et du littoral,

### **Mesdames, Messieurs,**

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a fixé pour les dix prochaines années un ensemble d'objectifs stratégiques. Il s'agit, en premier lieu, du doublement du revenu par tête d'habitant, de telle sorte qu'il atteigne 8.000 dinars en 2016, de la multiplication par trois du réseau autoroutier, qui sera en outre renforcé par une infrastructure moderne de communications, de nature à soutenir l'évolution des secteurs innovants.

Forte de ses acquis, la Tunisie a pu se hisser au rang de pays émergent. L'attestent la plupart des indicateurs et évaluations des institutions internationales, dont les analyses des agences spécialisées des Nations Unies, au sujet de l'évolution du Produit Intérieur Brut. Ces analyses ont confirmé que la Tunisie fait partie, aujourd'hui, du peloton des vingt premiers pays du monde, du point de vue du rythme de la croissance économique; et qu'elle est habilitée, au vu des résultats enregistrés tout au long de la décennie écoulée, à rejoindre, à l'horizon 2009, le peloton des pays qui ont les indicateurs les plus élevés en matière de développement humain.

La bataille d'aujourd'hui et de demain de la Tunisie est des plus rudes. Ce n'est plus une bataille dirigée contre la pauvreté, la faim ou l'analphabétisme. C'est l'épreuve décisive au cours de laquelle un pays émergent entend se rapprocher des pays développés en maîtrisant le savoir et la technologie, en empruntant la voie de l'innovation, et en valorisant les résultats de ses recherches dans l'économie pour une croissance plus soutenue, une entreprise plus compétitive et une richesse répartie avec équité et solidarité.

## **MDGs and the Role of Academics**

Heba EL KHOULY<sup>3</sup>

Ladies, Gentlemen,

It is an honor and pleasure to be with you here tonight representing the UN and UNDP in Tunisia. Over the next few days you shall be debating and working on issues that are at the core of the global agenda for poverty alleviation and development - spanning until 2015- The Millennium Development Goals

The MDGs –agreed by 189 Governments from the North and South- are the world’s time bound and quantified targets for addressing extreme poverty in its many dimensions –income poverty, hunger, disease, lack of adequate shelter and exclusion while promoting gender equality, education and environmental sustainability. They are also basic human rights -the rights of each person on the planet to health, education, shelter and security as pledged in the universal declaration of human rights and the UN Millennium Declaration.

The MDGs are the most broadly supported, comprehensive and specific poverty reduction targets the world has ever established, so their importance is manifold. For the international political system they are the base for development policy. For the billion-plus people living in extreme poverty they represent the means to a productive life.

Having passed the half-way mark for the MDGs, it has become increasingly urgent to question progress to date and the additional efforts required to indeed achieve the MDGs by 2015.

Tunisia and many of its neighboring countries have demonstrated good progress on many of the MDG targets. Tunisia is set to meet the majority of the goals at the aggregated level by 2015. However the Tunisian government has acknowledged that the progress at the national level is not always matched at the sub-regional level and disparities exist.

The UN and the Tunisian Government have included the reduction of regional disparities for the achievement of the MDGs by 2015 as one of the main priorities of their five year cooperation framework. The UN has thus far supported the Government to improve data collection, dissemination and analysis as well as facilitated monitoring and reporting on the progress towards the MDGs at both the National and sub-regional levels.

However we also need to be acutely aware of other development challenges that could hinder progress on the Mugs at regional, national and sub-regional levels, such as the lack of employment opportunities for young people – which is a central issue for the whole Maghreb region, where approximately 30% of the population is between 15-29 years of age.

Other core issues such as gender inequalities, rapid and unplanned urbanisation, deforestation and increasing water scarcity and the high HIV prevalence rate are all pervasive obstacles/ looming threats to meeting the MDGs. Moreover insecurity and instability in conflicts make long-term development efforts extremely difficult.

But probably the most alarming and worrying problem, is that of the global food crisis. It is crucial that we carefully consider the detrimental impact that the food crisis can have on the progress achieved so far on the MDGs. This is a global concern; it affects us all and requires that we find solutions together.

---

<sup>3</sup> Mrs Heba EL KHOULY’s speech, Resident Coordinator.

Given all these challenges, reaching the MDGs by 2015 requires strengthened partnerships, it demands shared responsibility and it requires collective effort. It can not be done through government and donor initiatives alone. Civil society also has an essential role to play. A strong civil society enables people, including the most vulnerable groups, to influence public policies at all levels.

Civil society can take many forms: NGOs, cooperatives, trade unions, youth and women's organisations, community-based organisations, political parties, as well as academic institutions and policy and research networks - such as we have represented here today.

Engaging civil society to help achieve the MDGs is an important priority of the UN. Let me mention a number of ways in which the role of civil society is of utmost importance:

- First, civil society can hold governments accountable financially and morally. Citizens can remind governments in developing and developed countries of their promise to end poverty and social exclusion.
- Second, civil society can put pressure to promote those strategies towards the achievement of the MDGs that are tailored to the local context. Participation from different stakeholders in policies and strategies that aim to achieve the MDGs is key. Ensuring that all citizens have the ability, the agency and the opportunity to participate in development processes is a crucial condition for success.
- Third, civil society can have a very useful role in monitoring and reporting on the progress towards the MDGs.
- Fourth, civil society can advocate and campaign for the MDGs. Advocacy is key to "spreading the message". The United Nations Millennium Campaign supports and inspires people from around the world to take action in support of the Millennium Development Goals.
- Fifth, civil society can volunteer their time, skills and expertise and passion for MDGs. They are often more effective in reaching the most vulnerable groups through innovative activities.

That is why I am **very** encouraged by the initiative of the Faculty of Economics and Management of the University of Tunis, to invite scholars and academics from across the region, and the globe to participate in a symposium on the MDGs in the Maghreb.

- Academic and research institutions have an important role to play in promoting development. They are essential for the advancement of knowledge and its dissemination in policy circles. Scholars have demonstrated the vital importance of understanding the complexities inherent in combating extreme poverty and in charting out a sustainable path for economic and social development.
- Academic and research institutions also make important contributions to capacity building. They provide new and innovative ideas for how we, the UN, Governments and citizens alike, can tackle development challenges.

As time is running out, having the status of the MDGs, and the processes and methodologies used to attain the MDGs scrutinised by academics, is a healthy and welcomed progress that will enable us to better identify the best way forward in order to achieve the MDGs by 2015.

I am confident that over the next few days there will be some fruitful and constructive discussions on key development issues facing the region and each individual country. The outcome of this symposium can become an important guide for the policy makers and development actors of this region in order to design development strategies that are better geared to achieving the MDGs. I am very honoured to be able to consider the academic world as an active partner of the UN in promoting the MDGs.